



HAL
open science

Gouvernement italien : Enrico Letta, plus que jamais en sursis.

Michaël Bardin

► **To cite this version:**

Michaël Bardin. Gouvernement italien : Enrico Letta, plus que jamais en sursis.. La lettre d'Italie : Droit & politique italienne, 2013, 3, pp. 23-26. <halshs-01464543>

HAL Id: halshs-01464543

<https://shs.hal.science/halshs-01464543v1>

Submitted on 10 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Italie. Dans un rapport du Conseil de l'Europe publié en mai 2013, l'Italie fait partie du trio de tête européen après la Serbie et la Grèce avec un taux de surpopulation de 147% au niveau national. Selon l'ONG Antigone, certains établissements

pénitentiaires italiens sont à 250% de leur capacité. L'Italie, au pied du mur, s'est donc bel et bien lancée dans le combat contre la surpopulation carcérale. Un combat qui s'annonce difficile. ■
Catherine Tzutziano.

■ Dossier « Gouvernement »

Enrico Letta : plus que jamais en sursis

I. ENRICO LETTA

Communément considéré comme l'« enfant prodige » de la politique italienne, Enrico Letta est devenu, le 24 avril 2013, le plus jeune président du Conseil des ministres italien. Âgé de 46 ans, il incarne depuis plusieurs années maintenant une sorte de « relève » de la classe politique. Pour preuve, son ascension dans les arcanes du pouvoir est fulgurante.

Né à Pise en 1966, il est diplômé en science politique avant de se spécialiser en droit de l'Union européenne. Dès 1991, il devient président des Jeunes chrétiens-démocrates européens. Il est membre de la DC jusqu'en 1994 puis intègre le parti qui lui succède (PPI) jusqu'en 2002. Reconnu comme un eurocéaniste convaincu (il est cofondateur du *think tank EuropaNova*), en 1998, il devient ministre (encore à ce jour, le plus jeune ministre italien) des Politiques communautaires du Gouvernement D'Alema I. Il occupera ensuite la charge de ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat au sein des deux gouvernements suivants (D'Alema II et Amato II) entre 1999 et 2001. Cette même année, à la suite des élections parlementaires, E. Letta devient député du Piémont et l'alliance électorale, entre le PPI et *Rinnovamento Italiano*, *IDemocratici* et l'*UDEUR*, perdurant, il intègre naturellement la DL (*Democrazia è Libertà - La Margherita*). Entre 2004 et 2006, il est également député européen. Réélu député en 2006, il démissionne et devient l'homme de confiance de R. Prodi et le secrétaire d'État à la présidence du Conseil des ministres du gouvernement de ce dernier (Gouvernement Prodi II, 2006-2008). C'est durant cette période qu'E. Letta adhère au Pd dont il est encore aujourd'hui toujours un membre éminent après en avoir été le Vice-secrétaire (de 2009 à 2013). Fort de cette fonction, il a très activement soutenu Pier Luigi Bersani dès les élections primaires.

Décrit lors de sa nomination comme un « grand expert » par le Président Napolitano, il est effectivement un spécialiste des questions européennes et

internationales. La presse italienne s'est, durant quelques jours, fait l'écho des hésitations du Chef de l'État italien. Ainsi, en dehors d'E. Letta, le nom de Giuliano Amato est revenu avec insistance ; mais, âgé de 76 ans, celui que l'on surnomme le *Dottor Sottile* (le *docteur subtil*) reste un personnage marqué par le passé. D'une certaine manière, la jeunesse et la recherche d'un « Mario Monti en mieux », ont conduit au choix d'E. Letta qui a la réputation d'être un homme consensuel, une qualité qui n'est pas anodine étant donné le contexte de sa nomination.

Dès son entrée en fonction, ses détracteurs ne manquent pas de souligner que l'homme pourrait manquer d'autorité. Pour autant, rien dans son parcours politique ne le laisse penser, pas même son héritage familial puisqu'il est le neveu de Gianni Letta, considéré comme le « Richelieu de Berlusconi », fidèle secrétaire d'État à la présidence du Conseil des quatre gouvernements du *Cavaliere*. Un détail qui n'a jamais empêché le jeune président du Conseil d'être très critique à l'égard de ce dernier. Cela dit, ces liens ont sans doute fini par être utiles au moment de former une coalition puisqu'E. Letta rencontrait son oncle et S. Berlusconi seulement quelques heures avant l'annonce de la formation son gouvernement...

II. LE GOUVERNEMENT LETTA

Sans doute la seule solution « viable » au regard des résultats des dernières élections parlementaires, le gouvernement Letta est un gouvernement dit de « grande coalition » : il est soutenu par les deux partis de gouvernement, à savoir le Pd et le PdL auquel vient s'ajouter *Scelta Civica* (Choix citoyen, né sur la base de *Con Monti per l'Italia*). Il n'est, pour autant, pas question d'un gouvernement dit d'« union nationale » puisque le Mouvement 5 étoiles (*M5S*) s'est opposé à son investiture, tout comme la *Sinistra Ecologia Libertà* et que la Ligue du Nord s'est abstenue. Au total, cette coalition dispose de 437 sièges (69,4%) à la Chambre des députés et de 218 sièges (68,3%) au Sénat. Une telle situation s'est forcément transcrite dans la composition du

Conseil des ministres.

Si E. Letta, membre du Pd devient président du Conseil, il est « épaulé » par Angelino Alfano. Ce dernier est connu comme un très proche collaborateur de S. Berlusconi ; il est également souvent présenté comme son « dauphin » (alors qu'il n'est pas candidat aux dernières élections parlementaires, Berlusconi a largement affirmé dans la presse son soutien à A. Alfano). Ministre de la Justice du dernier gouvernement de *Sua Emittenza*, il démissionne à la demande de son mentor afin de devenir secrétaire national du PdL en juillet 2011. Outre la vice-présidence, A. Alfano est ministre de l'Intérieur, l'un des plus prestigieux portefeuilles ministériels. Un dernier personnage complète cette sorte de *triumvirat* de la présidence du Conseil, il s'agit de Filippo Patroni Griffi, sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil des ministres et secrétaire du Conseil des ministres. Conseiller d'État, il fait partie des quelques ministres du Gouvernement Monti à avoir retrouvé une fonction dans le nouveau gouvernement. Dans le gouvernement précédent, il occupait les fonctions de ministre de l'Administration publique et de la simplification. Il est considéré comme un des plus grands spécialistes du pays sur cette question puisqu'avant même d'être ministre, il a occupé les fonctions de directeur de cabinet de ce même ministère auprès de plusieurs ministres (S. Cassese, G. Motzo, F. Bassanini ou encore F. Frattini). Sans étiquette politique, sa nomination met en évidence, d'une part, une volonté de poursuivre les réformes engagées par le Gouvernement Monti et, d'autre part, pour le Gouvernement Letta, de bénéficier d'une expérience et d'une



expertise reconnue sur un sujet toujours épineux.

La composition du reste du gouvernement démontre une volonté similaire et bien connue des gouvernements de grande coalition : un savant mélange des différentes tendances représentées au sein du Parlement (avec une préférence pour les partis membres de la coalition) et de personnalités dont les qualités et les compétences recueillent une large unanimité.

Ainsi, le Gouvernement Letta est composé, outre le président du Conseil, de huit ministres issus du *Pd* (ils étaient neuf représentants avant la démission de Josefa Idem le 26 juin 2013). Signe d'une volonté de renouvellement, aucun d'entre eux n'a jamais été ministre auparavant et plusieurs profils se côtoient : élus locaux, universitaires... Seule la moitié d'entre eux sont des parlementaires et, pour la majorité, de jeunes parlementaires élus pour la première fois lors des élections générales de février 2013. En ce sens, E. Letta a parfaitement intégré la volonté du Président de la République comme celle du leader du *Pd* durant les élections, Pier Luigi Bersani, d'offrir un nouveau visage à la classe politique italienne.

Il n'en va pas forcément de même concernant les ministres issus du *PdL*. Au nombre de cinq (dont A. Alfaro), tous sont des parlementaires chevronnés : à titre d'exemple, lors de ces dernières élections, Gaetano Quagliariello (ministre pour les Réformes constitutionnelles) est réélu au Sénat pour la troisième fois, de même que Maurizio Lupi (ministre des Infrastructures et des transports) commence son quatrième mandat de député.

La troisième force de cette coalition, le SC (*Scelta civica* - Choix Citoyen) est représentée par deux ministres Mario Mauro (ministre de la Défense) qui entre pour la première fois dans un gouvernement et Enzo Moavero Milanesi (ministre des Affaires européennes). Ce dernier reprend au sein du Gouvernement Letta le poste qu'il occupait déjà dans le Gouvernement Monti. Un troisième ministre peut cependant être assimilé à une nomination au profit de *Scelta Civica* ; en effet, Gianpiero D'Alia, le nouveau ministre pour l'Administration

publique et la simplification, est membre de l'*UdC* (*Unione di Centro*), une formation politique qui était alliée au Choix Citoyen pour les élections parlementaires.

Comme E. M. Milanesi, Anna Maria Cancellieri (sans étiquette) reste au gouvernement. Ministre de l'Intérieur du gouvernement précédent, elle s'est vue confier le ministère de la Justice. Cette nomination n'est pas vraiment surprenante, le lien entre le ministère de l'Intérieur et celui de la Justice s'expliquant non seulement par l'expérience politique mais également par le parcours professionnel dans l'administration italienne (diplomate, préfet, commissaire préfectoral) de la ministre.

De même, Emma Bonino (*Radicali Italiani*), un temps pressentie pour succéder à G. Napolitano, a été nommée ministre des Affaires étrangères alors qu'elle venait de perdre son siège de sénateur. Plus que son appartenance politique, c'est sa grande expérience politique (ministre du Commerce international et des affaires européennes, commissaire européen...) qui explique, de manière quasi-évidente, sa nomination.

Enfin, deux personnalités ont intégré le Gouvernement Letta, grâce à un parcours professionnel remarquable : Fabrizio Saccomanni, économiste reconnu et directeur de la Banque d'Italie depuis 2006, a été nommé ministre de l'Économie et des Finances, de même qu'Enrico Giovannini, un autre économiste également président de l'ISTAT (*Istituto nazionale di statistica*) s'est vu confier le ministère du Travail et des Politiques sociales.

Si l'on ne constate pas d'augmentation significative du nombre de ministres par rapport au gouvernement technique de Mario Monti, il faut noter qu'une place plus importante est faite aux femmes, de surcroît dans des ministères d'une grande importance (Justice, Affaires étrangères, Santé...).

Que dire de cette composition ? Elle semble cohérente, en ce qu'elle est un mélange d'expérience et de jeunesse, qu'elle propose de nouveaux visages et qu'elle constitue une répartition entre les différentes forces de la coalition qui semble homogène. Ceci dit, le plumage vaut-il le ramage ? Rien n'est moins sûr. L'existence de cette grande coalition

n'empêche pas de multiples remous depuis l'entrée en fonction du Conseil des ministres qui nuisent bien évidemment à la conduite des réformes attendues par les Italiens.

III. L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Le Gouvernement Letta n'aura pas eu la chance de connaître ce que l'on appelle communément « l'état de grâce » qui accompagne les cent premiers jours. Loin s'en faut. La raison principale, qui s'impose comme une évidence, est qu'une « grande coalition » n'est pas une majorité. En ce sens, chaque décision gouvernementale est disséquée et discutée, y compris par ceux censés soutenir l'action de l'exécutif. Une telle situation conduit le Gouvernement à mettre en œuvre une politique de « petites avancées » qui s'avère, au regard de la situation de l'État italien, indispensable. Il a immédiatement tenté de rassurer l'opinion publique, en assouplissant la politique d'austérité mise en place par son prédécesseur. Annoncée dès sa nomination, la suppression de la taxe foncière (IMU) a été entérinée fin août et sera effective dès début 2014 (même si cette disparition sera, en partie, compensée par une taxe locale dite « de service », afin de financer les services municipaux). De même, en affirmant la fin de la politique de rigueur, le nouveau président du Conseil a renoué un minimum de dialogue avec les acteurs économiques. Une « paix » de courte durée puisqu'après s'être félicité de ce revirement, le patronat italien met déjà en garde le gouvernement sur les méfaits d'une politique conduisant à l'immobilisme... Une critique quelque peu malhonnête au regard de l'activité du Gouvernement ces derniers mois : un accès au crédit facilité pour les entreprises, mise en place d'un plan de remboursement des arriérés des dettes de l'administration publique à l'encontre des entreprises... De plus, l'action du Gouvernement ne s'est pas limitée aux frontières italiennes. En effet, au regard de la situation économique étatique, c'est auprès de l'Union européenne qu'E. Letta a plaidé sa cause. Par ses déclarations et ses divers engagements (lutte contre la corruption, contre l'évasion fiscale et de manière générale une baisse des dépenses, suppression du financement public des partis politiques), il a enfin obtenu de la Commission européenne la suspension de la procédure pour déficit excessif qui avait conduit l'État italien à emprunter à des taux particulièrement élevés. Cela dit, pour être tout à fait précis, cette levée doit sûrement tout autant aux engagements d'E. Letta qu'à la politique de rigueur mise en place par son prédécesseur durant plus d'un an. De même, le président du Conseil, conscient



des limites des finances italiennes, milite activement depuis sa nomination pour une « solution européenne » à la crise avec une relance économique concertée et soutenue par tous les États membres.

Contre toute attente, la situation économique n'est que partiellement responsable des difficultés que rencontre le Gouvernement et qu'il continuera vraisemblablement à rencontrer. Ainsi, les premiers mois du nouveau gouvernement ont été largement écornés par les critiques et menaces de retraits venant de ceux qui l'ont porté au pouvoir. À titre d'exemple, dès le début du mois de juillet, M. Monti menaçait de quitter la coalition si des réformes, jugées « indispensables à la relance de la croissance », n'étaient pas rapidement initiées. Certes, le parti de l'ancien président du Conseil n'est pas déterminant dans la stabilité de la coalition mais il est représentatif des « mouvements d'humeurs » qui peuvent secouer cette majorité circonstancielle. Les critiques d'*Il Professore* ne sont pourtant pas responsables des plus gros remous qui agitent la coalition. La condamnation attendue puis entérinée de S. Berlusconi a donné lieu à des dissensions qui n'en finissent pas avec le *PdL* qui, lui, est indispensable à la survie de la coalition. Les sous-entendus précédant la condamnation du *Cavaliere* ont laissé place, après le verdict, à de véritables menaces pendant de longues semaines. Ces menaces ont finalement été mises à exécution. Durant tout le mois d'août, plusieurs cadres du *PdL* ont encouragé leur leader à faire chuter le Gouvernement, mais S. Berlusconi s'était pourtant rangé aux arguments des plus modérés. À grand renfort de médias, comme il sait et peut le faire, il avait promis de rester « au centre du jeu politique » et en profitait pour annoncer la refondation de son parti historique *Forza Italia*. Cette apparente accalmie devait sans doute beaucoup, d'une part, au fait que le *Palazzo Madama* doit se prononcer sur la déchéance de son mandat de sénateur et, d'autre part, à l'idée qu'en restant dans la majorité, S. Berlusconi conservait un pouvoir d'influence non négligeable, pouvoir qu'il perdrait peut-être en devenant le « fossoyeur » d'une majorité déjà si chèrement négociée. Pour autant, l'éditorialiste de *La Stampa*, Marcello Sorgi n'hésitait pas à affirmer que s'ouvrirait « une période de guérilla politique » durant laquelle « chaque camp tentera de faire porter à l'autre la responsabilité de la crise qui éclatera à un moment ou à un autre ». La « guérilla »

n'aura finalement duré que deux petits mois.

IV. L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CRISE ET L'ISOLEMENT DE S. BERLUSCONI

Samedi 28 septembre 2013. Par l'intermédiaire du porte-parole du vice-président du Conseil des ministres, A. Alfano, les cinq ministres du *PdL* ont annoncé leur démission du Gouvernement. Ces derniers ont estimé que l'« ultimatum » du président du



Conseil était « inacceptable et irrecevable ». Effectivement, la veille, un Conseil des ministres avait été convoqué afin de réfléchir à l'opportunité d'un report de l'augmentation de la TVA (qui était initialement prévue le 1^{er} octobre) et devant leur incapacité à prendre une décision, E. Letta, sans doute lassé de cette situation, avait affirmé son intention de demander une clarification du soutien du centre-droit à son gouvernement par l'intermédiaire d'un vote de confiance. Il affirmait être prêt à « arrêter son expérience de gouvernement » si les soutiens à S. Berlusconi continuaient de paralyser son action. La réponse des ministres concernés est donc limpide : le bras de fer, à peine feutré, auquel nous faisons référence précédemment, s'est transformé en « guerre ouverte ». Depuis, chaque protagoniste tente de justifier sa position. Pour S. Berlusconi et ses partisans, « le gel de l'action du Conseil des ministres est une violation du pacte de gouvernement » ; puisqu'aucune décision n'a été prise, l'augmentation de la TVA, crainte par les acteurs économiques (en ce qu'elle risque de peser sur la consommation et la relance économique), interviendra bien comme prévu. E. Letta a répondu à ces accusations par un communiqué lapidaire affirmant que « les Italiens sauront renvoyer à l'expéditeur l'énormité de son mensonge et sa tentative de déformer la réalité ». Ces démissions semblaient être le point d'orgue d'une semaine bien difficile pour le Gouvernement Letta et même pour les institutions italiennes. Elles faisaient simplement écho à la prise

de position des parlementaires du mouvement de S. Berlusconi. En effet, le mercredi 25 septembre 2013, à la demande de l'ex-président du Sénat Renato Schifani (membre éminent de *Forza Italia* puis du *PdL*), les parlementaires de ce même parti avaient promis de démissionner en cas de vote défavorable du Sénat à l'encontre de leur leader.

Parmi les autres forces politiques présentes au sein du Parlement italien, les réactions n'ont pas tardé. Très rapidement, M. Monti, qui connaît mieux que quiconque la situation actuelle, a assuré E. Letta de son soutien et de celui de ses partisans. À l'inverse et comme cela n'étonnera pas non plus, Beppe Grillo, au nom du M5S, non content d'appeler à de nouvelles élections comme il le fait depuis des mois, en a profité pour réclamer la démission de G. Napolitano, en tant que responsable de la nomination d'E. Letta et de la collaboration entre le *Pd* et le *PdL*.

Pourtant, le « bras de fer » attendu n'a pas eu lieu... Le mercredi 2 octobre, S. Berlusconi s'est rallié, à la dernière minute, aux soutiens de Letta lors du vote au Sénat. Le coup de force du *Cavaliere* a donc tourné court, en grande partie à cause d'une « grogne » d'envergure au sein du *PdL*. Preuve que les temps changent, la fronde s'est organisée autour du dauphin désigné de Berlusconi : A. Alfano, ministre démissionnaire et secrétaire national du *PdL* qui déclarait rapidement vouloir être « berlusconien autrement ». Sa prise de position était, par ailleurs, soutenue par 25 sénateurs du *PdL* qui annonçaient la création d'un groupe parlementaire autonome. Plutôt que d'essayer un revers, sans doute cuisant, S. Berlusconi a préféré renoncer. À l'issue des votes, le Gouvernement Letta recueillait le soutien de 235 sénateurs (pour 70 votes contre) et de 435 députés (pour 153 contre).

Cette « courte » crise est riche d'enseignements mais elle n'aura finalement servi à... personne. Certainement pas à S. Berlusconi qui (nous ne parlerons pas de « crépuscule » d'une carrière politique, cela a déjà été si souvent écrit...) devra, au minimum, reconstruire sa formation politique (la renaissance annoncée de *Forza Italia*, en est sans doute un premier signe). De même, cette crise n'aura pas aidé le Gouvernement Letta non plus : même si les démissions des cinq ministres ont été finalement rejetées, le président du Conseil reconnaissait juste après le vote,

qu'il devra dorénavant gouverner avec une « majorité différente » et très certainement plus limitée. Enfin, cette crise n'aura pas conforté la situation de l'Italie, en donnant aux regards étrangers et notamment européens, une nouvelle impression d'instabilité politique, mettant à mal des mois d'efforts pour convaincre

l'Union européenne ou encore les acteurs économiques. En définitive, elle ne fait que compliquer le travail, déjà ardu, du Gouvernement Letta. Peut-être était-ce là, tout simplement, le but du *Cavaliere*... E. Letta n'a eu de cesse d'affirmer qu'il se donnait dix-huit mois pour réussir (incluant le projet de réforme

constitutionnelle et de réforme de la loi électorale, cf. ce numéro, p. 11 et s.). Avec cette nouvelle crise et les élections européennes prévues en mai 2014, il est de moins en moins sûr qu'il dispose d'autant de temps. ■ **Michaël Bardin.**

Heurs et malheurs des entrées au Gouvernement

Josefa Idem. L'entrée en politique de la championne de kayak aura été de courte durée : à peine deux mois ! Sportive de haut niveau d'origine allemande (elle obtient la nationalité italienne par son mariage en 1992), Josefa Idem est l'exemple d'une reconversion réussie. Adjointe déléguée au sport de la commune de Ravenna dès 2001, après avoir mis un terme à sa carrière sportive, elle se présente aux primaires du *Pd*, en décembre 2012. Éluée sénatrice lors des élections parlementaires, elle se voit confier le ministère pour l'Égalité des chances, les sports et les politiques de la jeunesse. Suite aux déclarations de membres de l'opposition du conseil municipal de Ravenna, la presse fait état d'une affaire d'évasion fiscale à propos de fausses déclarations concernant son patrimoine immobilier. Il s'agit en fait d'un gymnase qu'elle aurait déclaré comme résidence principale afin de le soustraire aux impôts locaux. Convoquée au *Palazzo Chigi*, elle est contrainte de remettre sa démission



le 24 juin 2013. Elle ne sera pas remplacée au sein du Conseil des ministres, les différentes missions rattachées à son ministère seront confiées à des ministres déjà nommés.

Cécile Kyenge. Moins anecdotique, l'entrée en fonction de la première femme noire à accéder au rang de ministre aura, hélas, permis à la Ligue du Nord de s'illustrer de la pire des manières. Membre du *Pd*, Cécile Kyenge se voit confier le ministère pour l'Intégration. Plusieurs membres du parti dirigé par Roberto Maroni, n'ont pas hésité à rivaliser de propos racistes en insultes sexistes à l'égard de la nouvelle ministre. Parmi les propos les plus choquants, ceux de Roberto Calderoli, vice-président du Sénat, ont attiré de très vives critiques du fait de sa haute fonction. Après avoir refusé de s'excuser prétextant qu'il ne s'agissait que d'une « blague », il s'exécutera finalement quelques jours plus tard par un triste « j'ai fait une bêtise »...



Rapport sur les 100 premiers jours du Gouvernement Letta

Conscient de la précarité du soutien parlementaire dont il bénéficie, le Gouvernement Letta, à l'image de son président, prête la plus grande attention à sa communication. Toujours soucieux que les Italiens conservent une réelle lisibilité de son action, après ses cent premiers jours au pouvoir, le Gouvernement a publié un rapport faisant d'une part le bilan de cette période et d'autre part, expliquant ses prochains objectifs. Nous reproduisons ici l'introduction de ce rapport signée par E. Letta :

(BIEN) FAIRE

Derrière nous, les 100 premiers jours. Face à nous, à partir d'aujourd'hui, la responsabilité d'aller de l'avant avec encore plus de détermination à bien faire. À trouver avec soin les réponses que le chef de l'État et le Parlement nous ont chargé de donner au Pays et que le Pays attend de nous. À nous concentrer sur les politiques à un moment où l'affrontement en politique semble explosif.

Ce ne sera pas facile nous le savions depuis le début. Vingt années de

confrontations très dures et musclées laissent des marques et des blessures. Pourtant, les mesures gouvernementales qui sont ici décrites et le travail patient et incisif des Chambres pour les approuver et les améliorer démontrent qu'il est possible de travailler pour l'avenir de l'Italie. Sans être effrayé par l'obsession du consensus immédiat, par la consultation compulsive des diverses déclarations, par le risque que son électorat - ou sa « base » - ne comprenne pas le sens des accords élargis.

Les Italiens comprennent. Ils comprennent qu'il n'y a pas d'alternative. Non quant à ce gouvernement, mais quant à la nécessité, pour une fois, de mettre de côté les oppositions et les querelles internes pour avoir la stabilité et faire en sorte que la politique revienne à ce qu'elle est par définition : le souci des affaires publiques, de l'intérêt général, du bien de la communauté. Ils comprennent que nos réponses arrivent rapidement quand cela est possible et à l'inverse, construites avec prudence lorsqu'il s'agit de faire face à une réalité complexe qui impose attention et sérieux.

Ils comprennent aussi - j'en suis sûr - que cette expérience, et ceux qui la représentent, n'ont pas la prétention d'être pérennes ou de s'ériger en modèle. Ils ont l'ambition et le devoir, cela oui, de servir le pays, en contribuant à régénérer un terrain devenu impraticable, de répondre à la crise par de nombreux actes concrets, tangibles et empreints de bon sens, de démontrer à l'Europe et au monde que cela, nous pouvons le faire.

Les signes sont tous là et indiquent que nous sommes à un pas du possible. À un pas, donc, de virer de cap et de sortir de la crise la plus sombre et dramatique que les générations actuelles ont jamais vécu. Notre engagement, à partir d'aujourd'hui, est de saisir pleinement ces signaux positifs, de nous y mettre tout à fait sérieusement afin que le possible devienne réalité, de poursuivre sur la voie tracée durant ces cent premiers jours. L'Italie peut le faire. L'Italie a, en elle, la capacité, la volonté de changer et de changer en mieux. C'est à cette Italie là que nous voulons et que nous devons continuer à rendre compte. (6 août 2013). ■ **(traduction : Michaël Bardin.)**